

**ALLER**  
au bout

LES **RÊVES**

# LA DÉMARCHE de transition

ENTRE

**l'école et  
la vie adulte**



Une démarche pour soutenir les élèves handicapés  
TÉVA Estrie



## C'est quoi?

- ★ Une démarche préparant l'élève à sa vie adulte
- ★ Une approche individuelle basée sur le projet de vie de l'élève

## POURQUOI?

- ★ Assurer un continuum de services entre l'école et la vie adulte
- ★ Favoriser le partenariat entre l'école, la famille et la communauté
- ★ Éviter la perte des acquis

## POUR QUI?

- ★ Pour les élèves
  - Ayant des incapacités physiques, intellectuelles, un trouble du spectre de l'autisme ou un trouble grave de santé mentale
  - Âgés de 15 ans et plus
  - Fréquentant une école secondaire

## QUAND?

- ★ Au moins trois ans avant la fin des études

## IMPLICATIONS

- ★ L'élève
  - Assister aux rencontres
  - Réaliser les actions le concernant
- ★ Le milieu scolaire
  - Mettre en œuvre la démarche de transition
  - Établir les contacts avec les parents et les partenaires
  - Assurer le suivi de la démarche
- ★ Les parents et les partenaires
  - Assister aux rencontres
  - Soutenir l'élève dans sa démarche
  - Réaliser les objectifs les concernant

## COMITÉ TÉVA

Le comité TÉVA en Estrie est composé de personnes issues de différents réseaux :

- ★ Association de personnes handicapées de Memphrémagog (Han-Droits)
- ★ Commissions scolaires de l'Estrie
- ★ Centres de réadaptation (CRE et CRDITED)
- ★ Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
- ★ Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées (TRAV-ACTION)
- ★ Services régionaux de soutien et d'expertise de l'Estrie
- ★ SPHÈRE-Québec

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

- ★ Marie-Andrée Lemieux  
1 866 680-1930 | poste 33772  
marie-andree.lemieux@ophq.gouv.qc.ca

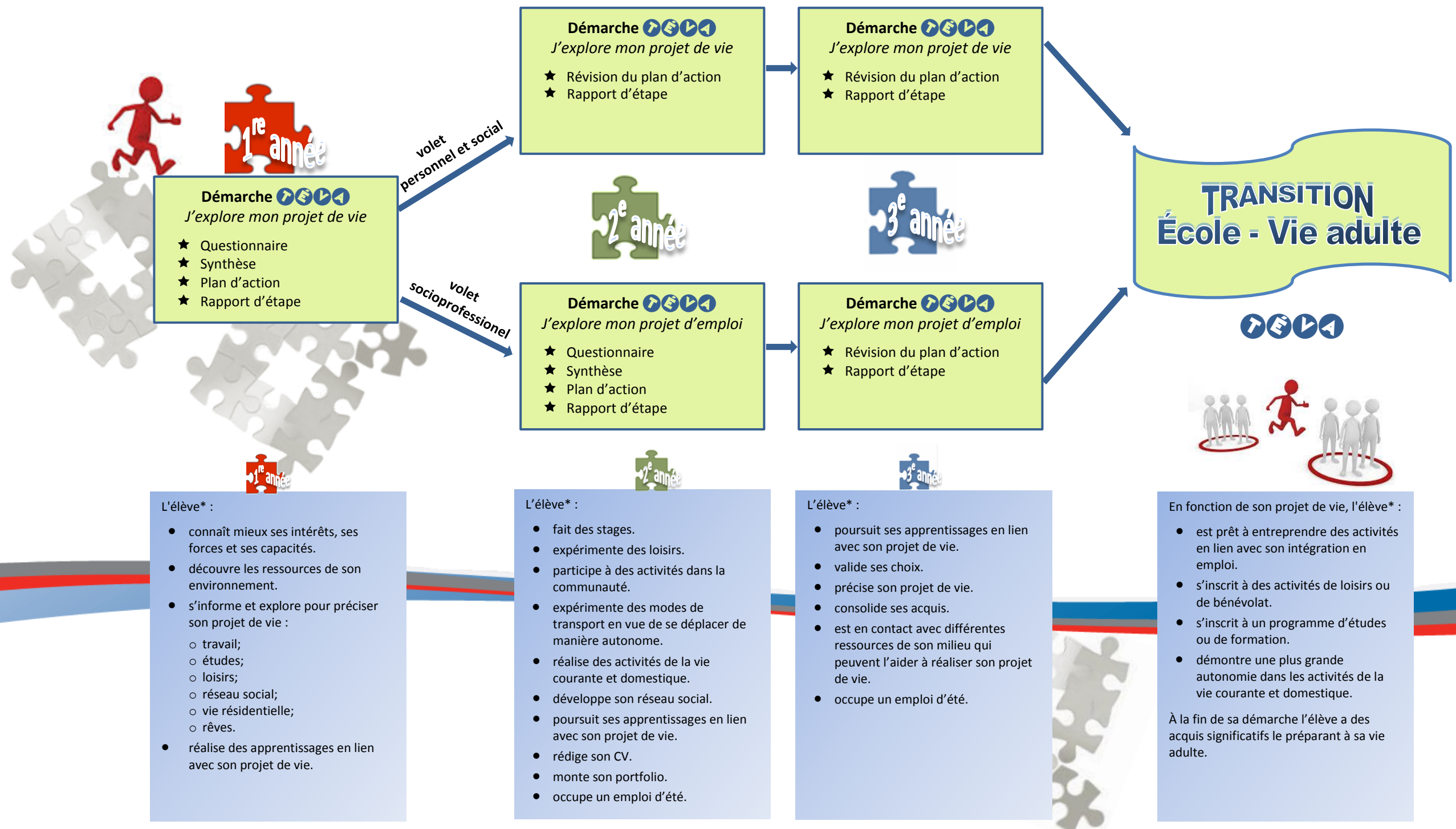
- ★ Pour les documents, visitez le site  
[www.handroits.org](http://www.handroits.org)

Nous remercions les partenaires suivants pour leur soutien financier :

- Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
- Commission scolaire des Hauts-Cantons
- Commission scolaire des Sommets
- Commission scolaire Eastern Townships
- Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
- Direction régionale Emploi-Québec

La production de ce document est une gracieuseté de SPHÈRE-Québec, fier partenaire de TÉVA Estrie.





- L'élève\* :
- connaît mieux ses intérêts, ses forces et ses capacités.
  - découvre les ressources de son environnement.
  - s'informe et explore pour préciser son projet de vie :
    - travail;
    - études;
    - loisirs;
    - réseau social;
    - vie résidentielle;
    - rêves.
  - réalise des apprentissages en lien avec son projet de vie.

- L'élève\* :
- fait des stages.
  - expérimente des loisirs.
  - participe à des activités dans la communauté.
  - expérimente des modes de transport en vue de se déplacer de manière autonome.
  - réalise des activités de la vie courante et domestique.
  - développe son réseau social.
  - poursuit ses apprentissages en lien avec son projet de vie.
  - rédige son CV.
  - monte son portfolio.
  - occupe un emploi d'été.

- L'élève\* :
- poursuit ses apprentissages en lien avec son projet de vie.
  - valide ses choix.
  - précise son projet de vie.
  - consolide ses acquis.
  - est en contact avec différentes ressources de son milieu qui peuvent l'aider à réaliser son projet de vie.
  - occupe un emploi d'été.

- En fonction de son projet de vie, l'élève\* :
- est prêt à entreprendre des activités en lien avec son intégration en emploi.
  - s'inscrit à des activités de loisirs ou de bénévolat.
  - s'inscrit à un programme d'études ou de formation.
  - démontre une plus grande autonomie dans les activités de la vie courante et domestique.
- À la fin de sa démarche l'élève a des acquis significatifs le préparant à sa vie adulte.

\*Exemples d'actions que l'élève peut réaliser au cours de sa démarche T.E.V.A